

Le moral sylvicole sur les cimes

SYLVICULTEURS DU SUD-OUEST

Réunis hier à Morcenx (40), ils ont applaudi Stéphane Le Foll, qui a salué une « filière organisée » qu'il aimerait trouver ailleurs

MICHEL MONTEIL

m.monteil@sudouest.fr

En accueillant par des applaudissements le « ministre de la Forêt » hier à Morcenx, les sylviculteurs du Sud-Ouest ont, durant quelques instants, fait oublier à Stéphane Le Foll qu'il était le ministre de l'Agriculture et de la Forêt. Ils lui ont offert une assemblée générale « revigorante après un été difficile », selon les mots d'Henri Emmanuelli, président du Conseil départemental.

« Certains se plaignent de vous ; les forestiers de ce massif vous remercient », a insisté Bruno Lafon, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (SSSO). L'an dernier, les forestiers avaient dit tout le bien qu'ils pensaient des mesures fiscales prises en faveur de la forêt.

La solidarité sanitaire

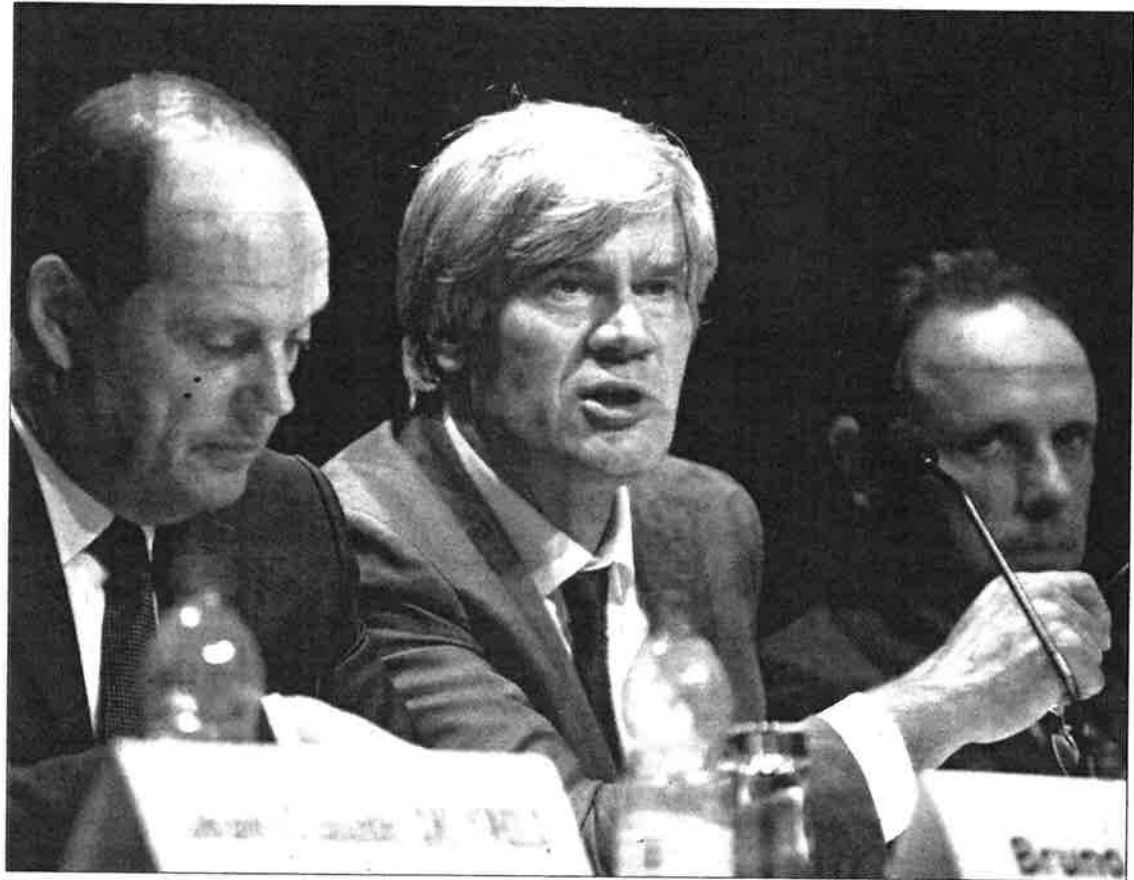
Autant continuer sur cette voie. Face aux attaques d'insectes et de maladies, les sylviculteurs ont voté hier à l'unanimité la création d'un fonds de solidarité sanitaire. Il entrera en service en 2016. « L'adhésion au fonds sera volontaire et pas obligatoire », a précisé Éric Dumontet, secrétaire général adjoint du syndicat.

Fort de cette nouvelle action volontariste, le syndicat en a profité pour rappeler sa demande d'une défiscalisation de la taxe de la DFCI (Défense des forêts contre l'incendie). L'argument est que, comme l'a montré l'incendie de Saint-Jean-d'Illac (33) cet été, les feux se déclarent surtout en zone périurbaine. Des lieux « où les risques ne sont pas de notre fait », estime Bruno Lafon, pour qui il faut donc « reconsidérer le financement de la DFCI », notamment par l'État et les collectivités locales.

« Meilleurs ensemble »

Côté conjoncture sylvicole, « les perspectives pour la matière première et le matériau bois n'ont jamais été aussi bonnes », s'est félicité Bruno Lafon en présentant le plan de développement forestier du massif de Gascogne 2015-2030. Un plan qui a toutefois besoin d'un financement estimé à 1 million d'euros par an.

Un optimisme auquel il a associé Henri Emmanuelli et Alain Rousset pour leurs soutiens. Il y a trois jours, le président du Conseil régional avait été salué comme « ami des sylviculteurs » par Henri de Cerval, le président de la coopérative Alliance Forêts Bois.



Stéphane Le Foll, entouré de Bruno Lafon, président du syndicat des sylviculteurs, et d'Antoine d'Amécourt, président de la fédération nationale des propriétaires privés. PHOTO NICOLAS LE LIÈVRE/« SO »

Il se passe donc quelque chose dans le massif gascon. Pour Stéphane Le Foll, qui a rappelé que l'engagement de l'État en faveur du reboisement d'après-Klaus « sera tenu jusqu'au bout » (2017), ce qui se passe s'appelle « organisation de filière ». Référence implicite à la crise de l'élevage, le ministre a

répété : « Aucune filière ne peut s'en sortir sans une organisation », qui est la base de sa « compétitivité globale ».

À ce sujet, il a décerné un autre satisfecit aux sylviculteurs du Sud-Ouest pour avoir – c'est une première – invité Antoine d'Amécourt, le président de la

fédération nationale des propriétaires privés. « Vous êtes très bons, on sera meilleurs ensemble », a lancé celui-ci à ses collègues gascons. Le ministre a enfin confirmé la présentation avant la fin de l'année du plan national forêt-bois suivi de ses déclinaisons régionales.